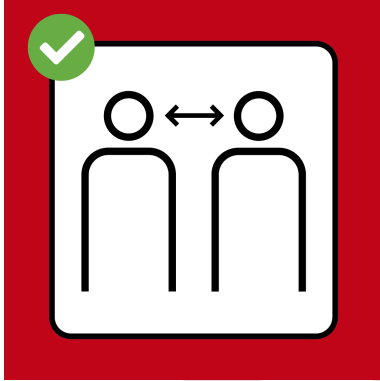


CANAUXRAMA

www.canauxrama.com

Dans le cadre de notre Charte **CANAUXRAMA Santé+**, nous vous rappelons les règles de vie applicable à notre enseigne.



Une distance d'un mètre minimum

L'espace sur les bateaux a été aménagé pour préserver cette distance (capacité du bateau divisé par 2)

Pour vous le rappeler des guides amusants sont affichés sur nos bateaux.

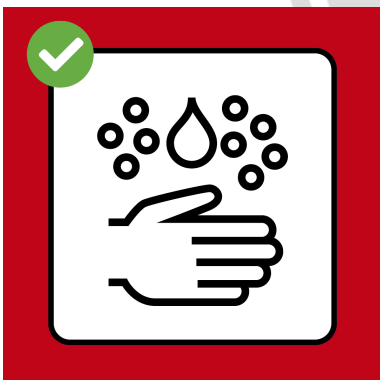
Le port du masque est obligatoire pour tout passager au dessus de 11 ans.

Dans le cadre de notre charte, nous vendons des masques à usage unique à prix coutant à bord de nos bateaux.



Du gel ou des solutions hydroalcoolique sont à votre dispositions sur l'ensemble de notre flotte.

N'hésitez pas à vous nettoyer régulièrement les mains.



Retrouvez tous nos engagements et nos mesures pour lutter contre la propagation du COVID-19 sur nos bateaux.

CANAUXRAMA
Santé+

CANAUXRAMA

www.canauxrama.com

CANAUXRAMA Santé+ est le plan sanitaire de **CANAUXRAMA** pour sa reprise d'activité après la période de confinement. Ce plan comporte deux volets : un volet EMPLOYÉS et un volet CLIENTS décliné sous forme de charte.

1. MESURES GÉNÉRALES

CANAUXRAMA assure l'application des directives et des recommandations des pouvoirs publics en matière de lutte contre le Covid-19 tant en matière d'accueil du public qu'en matière de protection de ses salariés parmi lesquels le Protocole National de Déconfinement pour les entreprises pour assurer la santé et la sécurité des salariés, le protocole de déconfinement commun à toute la profession du transport fluvial de personnes et de marchandises, le Décret n° 2020-548 du 11 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

CANAUXRAMA a nommé un responsable en charge des mesures Covid-19 et de leur application. Pour les clients, il est joignable à l'adresse mail contact@canauxrama.com. Le respect des mesures sanitaires est assuré par les encadrants et par l'ensemble du personnel en contact avec les visiteurs.

Les mesures bénéficieront du label de sécurité sanitaire national dès qu'il sera en place et elles seront adaptées aux exigences nouvelles s'il y en avait.

Les mesures **CANAUXRAMA Santé+** sont largement publicisées en communication digitale comme physique sur l'ensemble des sites.

La charte **CANAUXRAMA Santé+** est consultable sur le site web **CANAUXRAMA** à l'adresse www.canauxrama.com

2. MESURES SPÉCIFIQUES À L'ACCUEIL CLIENT

CANAUXRAMA encourage fortement l'ensemble de ses clients à acheter leur billet sur le site d'achat en ligne www.canauxrama.com

Par ailleurs, **CANAUXRAMA** s'engage à mettre en ligne toutes les informations nécessaires à ses clients afin que ceux-ci puissent limiter les contacts physiques avec les employés **CANAUXRAMA** que ce soit en boutique, sur les quais ou à bord des bateaux. L'ensemble des moyens digitaux (sites, web, réseaux sociaux comme Facebook, Twitter, Instagram, mais aussi mails et sms) sont donc sollicités pour informer en temps réel les clients **CANAUXRAMA** dans le respect du RGPD.

ACHAT DES BILLETS **CANAUXRAMA**

CANAUXRAMA utilise un système multicanal pour vendre ses billets :

- Boutique **CANAUXRAMA** 13, Quai de la Loire, 75019 PARIS
- Kiosque de Vente : Port de l'Arsenal Quartier Bastille
- Site de vente en ligne www.canauxrama.com
- Réservation téléphonique pour les professionnels au 01 42 39 15 00

L'ensemble de ces moyens continuent à être utilisés avec les aménagements suivants:

- Encouragement en faveur des achats dématérialisés
- Aménagement des flux boutiques

CANAUXRAMA

www.canauxrama.com

ACHAT EN BOUTIQUE ET KIOSQUE

Cheminement

Dans le cadre de la charte **CANAUXRAMA Santé+**, **CANAUXRAMA** a revu l'accès de sa boutique afin de favoriser la distanciation physique et de limiter les risques de contamination.

Les clients **CANAUXRAMA** sont invités à entrer en nombre limité dans la boutique : une seule personne pour un groupe par exemple.

Une fois entré dans la boutique, le visiteur trouve sur le comptoir :

- Un distributeur de gel alcoolique
- Un panneau indiquant les principales mesures de la charte **CANAUXRAMA Santé+**, avec en particulier
- l'url de consultation sur notre site ainsi qu'un flashcode y conduisant
- un rappel aux comportements civiques
- une invitation à utiliser le paiement dématérialisé si possible

Caisses

Nous privilégions les paiements sans contact (téléphones mobiles, cartes bancaires). Depuis le 11 mai, le plafond du paiement sans contact par carte bancaire est passé de 30€ à 50€.

Le client a de son côté le pad du TPE pour le paiement sans contact.

Afin de limiter les échanges de documents, **CANAUXRAMA** n'accepte plus ni ne distribue plus d'autres documentations que celles émises par ses soins ou par des partenaires dans le cadre de projets commerciaux communs. Les documentations **CANAUXRAMA** sont en libre distribution à droite à l'entrée de la boutique dans un présentoir. Au-dessus du présentoir, présence d'une signalétique rappelant la disponibilité de la documentation et plus globalement des informations sur www.canauxrama.com.

Plan de nettoyage/désinfection

CANAUXRAMA assure le nettoyage tous les matins avant l'ouverture de la boutique. **CANAUXRAMA** renforce le plan de désinfection avec usage de produits virucide permettant une qualité du travail dans le respect des conditions de sécurité sanitaire pour le personnel **CANAUXRAMA**.

Personnel **CANAUXRAMA**

Le personnel **CANAUXRAMA** participe durant la journée aux opérations de nettoyage/désinfection de la boutique.

- Toutes les heures : désinfection avec des lingettes désinfectantes des rampes, mains courantes, distributeur de gel hydroalcoolique, poignées de porte.
- Après chaque passage : désinfection de la partie client des guichets, TPE.

CANAUXRAMA

www.canauxrama.com

3. MESURES SPÉCIFIQUES AUX BATEAUX

Dans le cadre de la charte **CANAUXRAMA Santé+**, **CANAUXRAMA** s'engage à respecter toutes les prescriptions légales et les recommandations de l'association professionnelle E2F (Entreprises Fluviales de France).

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

- Les équipages sont équipés de masques et de gants, disposent de gel hydroalcoolique et de lingettes désinfectantes.
- Conformément à l'article 4 alinéa 4 du décret n° 2020-548 du 11 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, il est demandé à nos clients âgés de 11 ans ou plus de se présenter pour l'embarquement à bord des bateaux équipés d'un masque. L'accès au bateau est interdit aux personnes ne disposant pas de masque.
- **CANAUXRAMA** met en vente à bord des masques à usage unique.
- Les masques sont vendus à prix coûtant
- Du gel hydroalcoolique en libre distribution est accessible aux visiteurs

VALIDATION DES BILLETS

L'accueil à bord des bateaux se fait après validation des billets par moyen électronique ou papier. Pour cela le client se présente à l'emplacement délimité sur le sol et présente à bout de bras son billet au membre d'équipage en charge du scan, celui-ci étant positionné sur un emplacement distant d'au moins un mètre.

Le membre d'équipage sont équipés de masque, de gants. La validation du ticket d'embarquement n'est réalisée que par un seul membre d'équipage.

PLACEMENT DANS LES BATEAUX

Dans les bateaux, l'aménagement des bateaux et la capacité de nos bateaux (divisée par 2) a été conçu pour maximiser la distanciation physique.

Seuls les enfants de moins de 11 ans pourront être assis à côté de leur accompagnateur.

Notre logiciel de billetterie permet de limiter, bateau par bateau, le nombre de places disponibles à la vente. Nous ne pratiquons pas le surbooking. La jauge disponible est calculée en temps réel en prenant en compte simultanément tous les canaux de vente. Nous sommes donc en mesure de garantir que le nombre de passagers à bord de chaque bateau est effectivement limité à la jauge maximale fixée.

Le second membre d'équipage indique aux visiteurs comment se placer à bord du bateau.

TOILETTES

Durant toute la période de pandémie, CANAUXRAMA ne ferme pas les toilettes de ses bateaux, mais compte sur la vigilance de ses clients pour conserver ces lieux propres. Les espaces sont nettoyés et désinfectés après chaque croisière.

CANAUXRAMA

www.canauxrama.com

NETTOYAGE DES BATEAUX

Les bateaux sont nettoyés après chaque croisière par notre équipage selon les modalités suivantes :

Désinfection points de contact à bord des bateaux entre 2 tours :

- Points de contacts à l'entrée du bateau : poignées, carrosseries susceptibles d'être contaminées, caissons
- Rebords
- Fourniture du matériel de désinfection au capitaine pour le tableau de bord

Un nettoyage – désinfection approfondi sera fait en fin de journée selon les modalités suivantes :

- Points de contacts à l'entrée du bateau : poignées, carrosseries susceptibles d'être contaminées, caissons
- Rebords et grilles d'aération selon mise à disposition
- Coques sièges

SÉCURITÉ À BORD

Les équipages ont pour mission d'assurer le transport des passagers à bord des bateaux en garantissant leur sécurité en tout premier lieu. En cas d'urgence, le capitaine prend les décisions nécessaires pour faire face à la situation en tenant compte des particularités liées à l'environnement Covid-19. Néanmoins, ces décisions d'urgence prévalent sur le risque sanitaire.

COMMUNICATION

La charte **CANAUXRAMA Santé+** est communiquée sur la vitrine de la boutique et est téléchargeable sur le site internet.

Renseignements et informations : www.canauxrama.com

Renseignements groupe : + 33 (0)1 42 39 15 00

Mail : contact@canauxrama.com

CANAUXRAMA – 13, Quai de la Loire, 75019 PARIS